

3-1-1 Accueil familial : anticiper et développer

Éléments de diagnostic

LES CONSTATS

- Un mode d'hébergement mal connu
- Une stagnation du nombre de places et de familles accueillantes
- Des contrats précaires
- Un vieillissement des accueillants avec des départs à la retraite dans les 5 ans à venir

LES ENJEUX

- Inscrire une alternative d'hébergement dans une logique de parcours des personnes âgées et/ou en situation de handicap
- Offrir des modalités d'accueil transitoires novatrices
- Décloisonner les modes d'hébergement
- Développer l'attractivité du métier

Description de l'action

1

Promouvoir l'accueil familial

QUOI

- Se faire connaître auprès de futurs accueillants
- Se faire connaître auprès des futurs accueillis
- Être identifié en tant que réponse alternative se situant entre le domicile et les établissements

COMMENT

- Participer de manière systématique aux événements médico-sociaux (forums, information, communication, recrutements...)
- Publier des articles sur Internet, dans les journaux radio, télévision, mailing, newsletters, campagne d'affichage
- Participer à la réflexion sur le nouveau site internet du conseil départemental
- Développer des documents types sur les métiers et sur l'accueil familial
- Faire la promotion du dispositif auprès des établissements adultes handicapés et des établissements pour personnes âgées

2

Favoriser le partenariat

QUOI

- Soutenir le partenariat sur le volet de l'emploi des futurs accueillants
- Favoriser les temps d'échanges réflexifs et stratégiques avec les acteurs du territoire

COMMENT

- Développer le partenariat avec Pôle Emploi et la Mutualité Sociale Agricole
- Favoriser les différentes articulations entre les acteurs du territoire (partenaires, établissements sociaux et médico-sociaux)

3

Développer de nouvelles formes de partenariat / de convention**QUOI**

- Développer les articulations avec les établissements pour personnes âgées et/ ou en situation de handicap
- Encourager la logique de parcours tout en apportant un étayage auprès de l'accueillant pour sécuriser les prises en charge

COMMENT

- Élaborer une convention partenariale pour expérimenter un adossement accueil familial/établissement (cibler un établissement Personnes âgées et un établissement Personnes en situation de handicap)
- Favoriser les différentes articulations entre les acteurs du territoire (partenaires, Aide Sociale à l'Enfance, établissements sociaux et médico-sociaux)
- Favoriser le développement de nouvelles formes d'accueil familial (temporaire, accueil de jour, accueil de nuit...)

4

Recruter et fidéliser**QUOI**

- Recruter et fidéliser pour renouveler l'effectif
- Déterminer et inspirer de nouveaux profils d'accueillants ou d'accueil pour répondre aux nouvelles demandes
- Promouvoir les actions de soutien et d'accompagnement
- Lutter contre l'épuisement professionnel

COMMENT

- Proposer un accompagnement aux futurs accueillants dès leur prise de poste et en assurer un suivi dans le temps
- Inscrire dans le Règlement Départemental d'Aide Sociale les différentes formes de financement de l'accueil familial au titre de la Prestation de Compensation du Handicap, de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie et de l'aide sociale pour permettre la solvabilité des accueils et soutenir financièrement le dispositif
- Poursuivre le soutien à la formation des accueillants en maintenant la prise en charge des remplacements et de tous les frais (repas, déplacement, parking)
- Améliorer la gestion des places en accueil (optimisation qualitative des places en fonction du profil des accueillis et de l'offre d'accueil disponible)
- Concevoir des temps de répit pour les accueillants en favorisant les solutions de relais

**Public(s) visé(s)**

- Personnes en situation de handicap
- Personnes âgées

**Bénéfices attendus**

- Création de 6 places supplémentaires par an (valeur absolue)
- Augmentation du nombre de places : 5 places d'accueil spécifiques dans 5 ans

**Points de vigilance**

- Maintenir la qualité de l'accompagnement
- Définir la place de chacun dans le dispositif (établissement, Mission accueil familial, accueillant et accueilli)

PILOTAGE DE L'ACTION	
<p>COORDINATEURS</p> <ul style="list-style-type: none"> • Maison Départementale de l'Autonomie • Direction Adjointe Droit des usagers et de l'offre médico-sociale • Mission d'accueil familial 	<p>CONTRIBUTEURS INTERNES</p> <ul style="list-style-type: none"> • Autres services de la Maison Départementale de l'Autonomie <p>CONTRIBUTEURS EXTERNES</p> <ul style="list-style-type: none"> • Agence Régionale de Santé du Centre Val de Loire, • Établissements et services sociaux et médico-sociaux • Associations

CALENDRIER PRÉVISIONNEL				
2021	2022	2023	2024	2025
X	X	X	X	X



Indicateurs du suivi / outils de mesure

- Bilan et cartographie de l'accueil familial (nombre d'accueillants, nombre d'accueillis)
- Nombre de conventions de partenariat signées
- Turn-over des accueillis